

L'ANCRAGE TERRITORIAL ET LES ORGANISATIONS DE L'ESS

MODULE : Les bonnes pratiques de l'Économie sociale et solidaire

CHAPITRE 3 : Ancrage territorial

LA VIDÉO COMPLÈTE :
[A retrouver ici](#)

INTERVENANT : Olivier Petit
🔍 Chercheur 🏠 Économie

ÉCONOMIE ET TERRITOIRE

Quand les organisations économiques s'intéressent au territoire

Le **territoire** est une notion qui intéresse autant les géographes que les sociologues, aménageurs, politistes ou économistes.

Les géographes associent au territoire :

- une **dimension identitaire** : le territoire est une entité spatiale dotée d'une identité propre, perceptible dans une histoire, un patrimoine, un nom, un mode de représentation par les groupes sociaux qui l'habitent ;
- une **dimension matérielle et fonctionnelle** : le territoire est caractérisé par certains traits naturels ou artificiels qui constituent des ressources valorisables par les acteurs ;
- une **dimension organisationnelle** : le territoire sera défini comme une entité porteuse d'une organisation des acteurs sociaux et institutionnels.

Les organisations économiques s'intéressent au territoire lorsque celui-ci sert de support à leurs activités et que ses attributs influencent l'organisation économique elle-même. Dans l'ESS, de nombreuses activités mettent en avant la dimension identitaire car elle est rattachée à des valeurs de **solidarité**, de **lien social** et d'**ancrage territorial**.

Le territoire comme un espace organisé

Espace = périmètre doté de caractéristiques physiques singulières

≠ **Territoire** = espace politique organisé avec des frontières, des chevauchements, des enjeux définis par les habitants mais aussi par les collectivités, les entreprises, les associations...

- C'est souvent autour de **ressources communes**, matérielles ou immatérielles, que les enjeux territoriaux se cristallisent. La gestion de ces ressources doit être définie par des institutions ou des organisations pour permettre leur maintien ou reproduction dans le temps.

ANCRAGE TERRITORIAL ET ESS

Les organisations de l'ESS sont associées à l'idée d'un **ancrage territorial** car elles développent leurs activités dans une **proximité** à la fois géographique et institutionnelle avec les acteurs locaux. Après une vague de délocalisations, on assiste à un mouvement de **reterritorialisation** des activités dont les structures de l'ESS sont les fers de lance.

Ex. : pendant la pandémie de Covid-19, la population s'est tournée vers les **producteurs locaux** pour s'approvisionner. Le lien avec certaines structures de l'ESS s'est trouvé renforcé car les consommateurs se sont préoccupés des moyens de se fournir localement.

Le référentiel de la Production local, utile, solidaire et soutenable (PLUSS) porté par l'Apes ainsi que le rassemblement associé en 2022 réaffirment combien l'ESS est une économie locale fondée sur un **ancrage territorial**.

À RETENIR

Le **territoire** est une notion multidimensionnelle à laquelle est souvent associée d'autres enjeux qui s'articulent à elle. Il est défini par les **collectifs** qui l'organise (habitants, collectivités, entreprises, etc.).

Depuis la pandémie de Covid-19, il se met en place un mouvement de **reterritorialisation** des activités dont les structures de l'ESS font pleinement partie.

POUR ALLER PLUS LOIN



Les 10 balises PLUS de l'Apes via [ce lien](#)



Questionnaire de satisfaction du module via [ce lien](#)

MOTS-CLÉS

#Territoire #Ancrage territorial #Local



ChairESS Hauts-de-France
contact@chaires.org

